

Maen Roch.

LE MAGAZINE DES BRIÇOIS ET DES STÉPHANAIS

mag

PÊLE-MÊLE
ÇA BOUGE EN VILLE !
BOUILLON DE CULTURE
LES ESPACES VERTS
LE BUDGET
SUR LES BANCs DE L'ÉCOLE
SUR LA TOILE
CITOYENS DU MONDE
LA JEUNESSE S'ENGAGE

PARCOURS DU COEUR P.11



DOSSIER Espaces verts

P.6-7

ESPACE YVON LE MEN P.5



Maen
Roch

maenroch.fr

Edito

Dans ce sixième numéro de notre magazine d'informations, vous trouverez une présentation du budget 2018 voté lors du conseil municipal du 9 avril dernier. La commune affiche une situation financière saine. Après une première année de fusion, une année d'harmonisation, de transition, nous trouvons progressivement un rythme de croisière. Un programme prévisionnel d'investissement (PPI) pour les trois prochaines années a

été établi. Nous avons choisi un effort modéré de la fiscalité en augmentant le taux de la taxe d'habitation. Il nous faut en effet faire face à nos engagements, continuer à investir pour l'avenir d'une commune de près de 5000 habitants qui propose de nombreux services et supporte des charges de centralité, tout en maîtrisant l'endettement.

Louis Dubreil, Maire
de Saint-Brice-en-Coglès
et de Maen Roch

Les autres rubriques de ce magazine expriment la vitalité et le dynamisme de notre commune. Il faut savoir que 66 associations ont leur siège social sur notre commune de Maen Roch.

Nous vous souhaitons un été reposant rempli d'activités et de rencontres positives.

Luc Garnier, Maire délégué
de Saint-Étienne-en-Coglès

SOMMAIRE

PÊLE-MÊLE	3
ÇA BOUGE EN VILLE !	4
BOUILLON DE CULTURE	5
DOSSIER : LES ESPACES VERTS	6
BUDGET	8
SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE	10
SUR LA TOILE	12
CITOYENS DU MONDE	13
LA JEUNESSE S'ENGAGE	14
TOUT SUR PLACE	15

Maen Roch Mag' est tiré à 2500 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gracieusement aux Maenroquois.

Directeurs de la publication :
Louis Dubreil, Maire et Luc Garnier, Maire délégué

Conception et mise en page :
LatituDe-b en collaboration avec la commission municipale Communication

Crédits photos : Mairie de Maen Roch
et associations citées

Impression : Imprimerie Labbé, Lécousse - Fougères

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Maen Roch

1 place de l'Europe
Saint-Brice-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 61 04

Ouverture au public :
Lundi et mercredi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Samedi : 9h-12h (fermé les
samedis de juillet et août)

Mairie Annexe

8 place de l'église
Saint-Étienne-en-Coglès
35 460 Maen Roch
Tél : 02 99 98 63 20

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30

Courriel :
mairie@maenroch.fr
www.maenroch.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères (bac marron)
Saint-Brice : le mercredi matin
Saint-Étienne : le jeudi matin

Tri sélectif (sac jaune)
Le mardi matin sur les deux
communes

Déchèterie de Saint-Brice-en-Coglès (ne pas oublier de se munir de la carte d'accès)
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
Horaires d'été à partir du 1^{er} mars : 9h-12h / 14h-18h
Horaires d'hiver à partir du 1^{er} novembre : 9h30-12h / 14h-17h30

PÊLE-MÊLE



Inauguration Espace
Michel Guérinel (P. 13)



Le tourisme à l'honneur

Ce mercredi 13 juin, trois récipiendaires se sont vus remettre par le sous-préfet Richard Daniel Boisson la Médaille de bronze du Tourisme.

Madame Elisabeth Humbert, pour son accomplissement dans le développement du complexe hôtelier « Le Lion d'or » qui a, notamment, contribué à l'obtention du label « Village étape ».
Monsieur Pierre Masson, Président des Gîtes de France Ille-et-Vilaine, Président de l'union bretonne des gîtes de France et Président de l'Office de tourisme Couesnon Marches de Bretagne.

Monsieur Bernard Serrand, Vice-président de la Fédération française des Villages étapes (qualité et respect de la charte), adjoint au Maire en charge de la commission Tourisme, Village étape, Jumelages, Europe.

De nombreux élus et agents, communaux et intercommunaux, ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée au Lion d'Or. Madame Élisabeth Abadie, co-vice présidente de la Fédération des Villages étapes en charge de la promotion et de la communication était également présente.

La médaille du Tourisme est attribuée par le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et le ministre de l'économie et des finances. Elle récompense des femmes et des hommes pour leur contribution au développement du tourisme et des activités qui y sont liées.

À ciel ouvert, Exposition éphémère des Ateliers vagabonds à découvrir dans le centre-bourg de Saint-Brice-en-Coglès.



Colombes de la paix fabriquées par les membres de l'association Histoire et mémoires et illustrées par les 4 écoles maenroquoises dans le cadre des commémorations du Centenaire 14-18



la André Coquelin Cup le 10 juin



POINTS TRAVAUX

SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

• Hôtel de ville

Entamé en juillet 2016, le chantier de l'Hôtel de ville touche à sa fin. C'est un beau projet qui aboutit ! Une grande salle de réception accueillera, entre autres, le Conseil municipal et des manifestations communales. Elle sera ouverte à la location pour des événements et séminaires. De plus petites salles sont destinées aux permanences d'organismes et aux associations de la commune. Il faut souligner, outre le professionnalisme des différents corps de métier qui sont intervenus, l'implication des élus et des agents chargés du suivi de ce projet.

• Parking rue Maurice Carême.

Les travaux ont commencé le 18 juin et seront terminés d'ici la prochaine rentrée scolaire. La mise en œuvre de l'aménagement occasionne quelques désagréments pour les riverains de la rue Maurice Carême et les parents d'élèves de l'école Anne Boivent prévenus par un courrier de la Mairie. Nous les remercions de leur compréhension.

• Services techniques

Les plans visant la mise en conformité des ateliers municipaux sont en cours d'études. Il ne reste que quelques détails pratiques à ajuster avant la mise en œuvre des travaux.

• Ralentisseurs boulevard Leclerc

Situés avant et après le carrefour rue de Verdun et du boulevard Leclerc, ces deux ralentisseurs contribuent considérablement à réguler la vitesse sur cet axe emprunté par



les écoliers mais également par les élèves de l'école de musique Interval'Coglais et les adolescents qui fréquentent Cog'l'Ados. RAPPEL : la zone 30 débute à partir du Cabinet vétérinaire !

D'autres ralentisseurs sont prévus, notamment rue d'Antrain, aux abords de la salle omnisports Raoul Maigne.

SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS



• Les travaux de réfection de la voirie **allée des Rochers** sont terminés !

• Les premiers coups de pelle du **lotissement « Les charmilles »** ont été donnés, fin mai.

• Les **services techniques** ont procédé au nettoyage et à l'empierrement du ruisseau du Récréaparc. Des aménagements floraux sont en cours de réalisation.



• **Rue Charles de Gaulle** En raison de l'extension du périmètre d'action du CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) étendu aux territoires de Saint-Aubin-du-Cormier et Liffre, l'arrivée de 9 nouveaux agents est prévue en septembre. Ces agents seront installés dans des bâtiments modulaires. Des travaux de branchement d'eau potable et d'eaux usées ont eu lieu mi-juin.

Espace Yvon Le Men



Nous l'avions annoncé lors des précédentes parutions, dans le cadre de l'opération « *Une rue, un poète* » et du Printemps du Coglais, la salle polyvalente de Saint-Étienne-en-Coglès porte désormais le nom d'Espace Yvon Le Men.

L'inauguration s'est déroulée le vendredi 8 juin en présence, notamment, de l'auteur, des élèves qui l'ont côtoyé durant sa résidence sur notre territoire et de leurs parents, des équipes pédagogiques, d'élus, de personnalités et bien entendu du Pôle artistique et culturel Angèle Vannier à l'initiative de ce projet.

Les élèves de la classe de CE2 de l'école Jules Verne, de la classe ULIS du collège Angèle Vannier et de la classe de CM2 de l'école Le Picaou ont exprimé leurs créations avec le poète.

L'orchestre junior de l'école de musique Interval'Coglais a assuré les prestations musicales.

La soirée s'est poursuivie par une rencontre-lecture avec Yvon Le Men et Michel Le Bris autour de « Kong », son dernier ouvrage.

CES MÉTIERS D'AUTREFOIS CHRONIQUE P.B., SAINT-ÉTIENNE-EN-COGLÈS

Les bouilleurs de cru

« À Saint-Étienne, à cette époque, il y avait deux bouilleurs de cru. L'un possédait une « bouillotte » ancienne avec laquelle il fallait plus de temps pour obtenir la

« goutte ». L'autre avait un alambic plus rapide. Ils allaient de ferme en ferme distiller le cidre pour obtenir l'eau de vie. Ces alambics ou bouillottes ne fonctionnaient pas toute l'année ;

c'était un travail saisonnier, et les bouilleurs devaient avoir une autre activité pour le reste de l'année. Un bouilleur de Baillé venait aussi distiller dans le bas de Saint-Étienne. »



LIVRE-HOMMAGE DES POILUS BRIÇOIS ET STÉPHANAIS

Afin de rendre hommage à tous nos Briçois et nos Stéphanaïs qui ont participé à la Première Guerre Mondiale, l'association Histoire et Mémoires de Saint-Brice en Coglais a effectué un recensement exhaustif à partir des registres de classes de tous les habitants ayant servi sous les drapeaux, entre 1914 et 1921.

Votre aïeul était soldat au 26^e Régiment d'Artillerie, téléphoniste au 41^e RI ou infirmier, il est mort à Verdun ou n'est rentré d'Allemagne qu'en 1919 ? Vous le trouverez dans le LIVRE-HOMMAGE DES POILUS BRIÇOIS ET STÉPHANAIS !

En souscrivant dès maintenant, vous aurez la garantie d'avoir l'ouvrage et bénéficierez du tarif souscription de 12 €. Vous trouverez le bulletin d'inscription en mairie ou sur le site de l'association (www.histoirecoglais.fr).

Les espaces verts



Avec une superficie de quelque 40km², notre commune nouvelle a considérablement augmenté la charge de travail des agents communaux responsables de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts. À ce jour, 7 agents sont en charge de la tonte, de la taille, de l'élagage, de l'entretien et de l'aménagement des massifs et espaces verts dans les bourgs et alentours, des cours des écoles publiques, des terrains de football, des cimetières.

Jean-Yves Rochelle, responsable de ce pôle, supervise une équipe de 5 agents, Laurent Godefroy, Guillaume Tréhu, Corentin Loisanse, Loïc Bernard et Kevin Denis. Elle accueille régulièrement des stagiaires.

En étroite collaboration avec Alain Guénard, conseiller municipal délégué au fleurissement et Franck Houdus, adjoint à l'urbanisme dont dépendent les espaces verts, ils veillent également à la pérennisation du label Village fleuri.

Cette année, une attention particulière est portée au fleurissement du centre-bourg de Saint-Étienne-en-Coglès avec l'objectif d'obtenir une première fleur dans le futur.

Afin de respecter l'environnement, les agents aménagent les massifs avec du paillage et pratiquent dans certains espaces la gestion différenciée, qui consiste à ne tondre qu'une partie d'un site afin de préserver l'écosystème ou encore les plantations de jachères. Ces procédés permettent également un gain de temps non négligeable pour les agents souvent appelés sur de nombreux chantiers et de réaliser des économies de matériels et carburants.

Ces aménagements sont le fruit du travail des agents communaux et contribuent au sentiment de bien-être dans une commune. Il est important de les respecter !



Guillaume et Baptiste aménagent des massifs aux abords de la mairie de Saint-Brice

Kévin prépare la terre des massifs devant la mairie de Saint-Brice

Loïc tond et entretient les massifs devant le complexe sportif de Saint-Étienne

Corentin entretient un chemin communal en contre-bas de l'Arboretum

Albert Gilaut (service voirie) vient renforcer l'équipe pour le curage et l'empierrement du ruisseau du Récréaparc à Saint-Étienne

Laurent, Jean-Yves et Corentin aménagent les massifs aux abords de la mairie de Saint-Étienne

BUDGET

Budget

DE LA COMMUNE DE MAEN ROCH



Le budget de la commune de Maen Roch a été voté le 9 avril 2018. D'un montant total cumulé de 6 663 705,00 € (fonctionnement et investissement), retrouvez ici les chiffres clés de ce budget. Le budget 2018 est en légère baisse par rapport à 2017, marquant la volonté de la municipalité d'accentuer les économies résultant de la création de la commune nouvelle.

La commune de Maen Roch en chiffres :

5 budgets annexes

Budget Principal

Assainissement

Lotissement communal Delaire

Lotissement communal de la Grande Nouaille

Lotissement communal Les Charmilles

Montant cumulé de l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes)

11 500 000,00 € (fonctionnement et investissement)

Section de fonctionnement :

Budget Primitif 2017 **3 755 600 €**

Budget Primitif 2018 **3 632 255 €**

Baisse de **3%** prévue

Dont en dépenses :



Frais de personnel
1 508 500 €



Subventions aux associations
42 661 €



Charges à caractère général
902 480 €

Dont en recettes :

185 000 €

Recette des services périscolaires (cantine/garderie)

372 216 €

Dotation Globale de Fonctionnement
(montant de l'année 2016 conservé et majoré de 5% suite à la création de la commune nouvelle)

1 755 115 €

Fiscalité directe (taxe d'habitation, taxes foncières)

455 672 €

Au titre de l'attribution de compensation versée par Couesnon Marches de Bretagne établie par rapport aux charges et ressources transférées de la commune vers l'EPCI (en baisse de 22 %)

Section d'investissement : 3 031 450 €

Un Plan pluriannuel d'investissement a été mis en place pour programmer les investissements de la commune sur plusieurs années, tenant compte notamment des contraintes budgétaires et du calendrier de certaines opérations, qui s'inscrivent sur plusieurs années.

En 2018, la salle des loisirs entre dans sa phase opérationnelle, tout comme l'aménagement du bourg de Saint-Étienne-en-Coglès (lancement des études). La cantine de Saint-Étienne-en-Coglès fera également l'objet d'une étude en prévision de son extension.

L'ancien Hôtel de Ville sera achevé cette année et reste un poste d'investissement important. La commune poursuit par ailleurs l'amélioration des réseaux (assainissement, électricité...) et voiries (parking rue Maurice Carême...) et de nombreux travaux d'entretien sur les bâtiments communaux.



Zoom sur les travaux d'assainissement

La commune de Maen Roch a engagé lors du vote du budget 2018 un programme de travaux d'assainissement important afin d'améliorer notre réseau.

L'exécution de ces derniers est prévue dans le courant de l'année 2018 :

- Extension du réseau EU - Secteur Chemin des Bois (350 000 €)
- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue Charles de Gaulle, rue de Bellevue, rue du Bienheureux Hamon, chemin des Varies et extension du réseau collectif rue du Stade (450 000 €).

Parallèlement, la commune finance ces projets par l'autofinancement (excédents antérieurs cumulés), l'emprunt ou des subventions d'équipement, dont le détail attendu pour 2018 est résumé ci-dessous. Il s'agit ici des montants restant à percevoir pour les projets.

Les principales recettes d'investissement inscrites au budget 2018 :

Ancien Hôtel de Ville
395 000 €

Fiscalité (taxe d'aménagement) et FCTVA
345 000 €

Salle des Loisirs
212 000 €

Excédent de fonctionnement 2017 et reports des excédents antérieurs
683 120 €

Emprunt prévisionnel
675 000 €

Le financement des écoles

La naissance de notre commune nouvelle a engendré de nombreuses harmonisations et l’une des dernières, et non des moindres, porte sur les subventions versées aux écoles. Les deux communes historiques n’ayant pas le même fonctionnement, les commissions Finances et Affaires scolaires ont travaillé conjointement afin d’arriver à une harmonisation équitable compte tenu des pratiques historiques. Afin de faire taire certaines rumeurs selon lesquelles, les subventions aux écoles auraient été supprimées il nous semble important de clarifier les relations financières d’une commune avec ses écoles publiques et privées.

L’ÉCOLE PUBLIQUE dite de la République est la propriété de la commune à laquelle revient la responsabilité de l’entretien et du fonctionnement de l’établissement ainsi que l’emploi du personnel communal : les ATSEM, les

agents des services périscolaires (cantine et garderie) et les agents chargés de l’entretien. Maen Roch compte deux écoles publiques, **Jacques Prévert** à Saint-Brice-en-Coglès et **Jules Verne** à Saint-Étienne-en-Coglès.

- Les inscriptions des élèves se font en mairie, sous certaines conditions, notamment le respect de la carte scolaire
- La scolarisation est entièrement gratuite.

L’ÉCOLE PRIVÉE est un établissement scolaire géré par un Organisme de Gestion de l’Enseignement Catholique (OGEC), association de loi 1901 constituant le support juridique et financier de l’établissement scolaire). Maen Roch compte deux écoles privées, **Anne Boivent** à Saint-Brice-en-Coglès et **Saint-François** à Saint-Étienne-en-Coglès. Ces deux établissements sont sous contrat d’association avec l’État qui, de ce fait, prend en charge la

rémunération des enseignants. La commune doit participer aux dépenses de fonctionnement des classes élémentaires dans les mêmes conditions que pour les classes correspondantes dans les écoles publiques. En ce qui concerne les classes maternelles, la commune n’a pas l’obligation d’assumer ces dépenses, cependant Maen Roch a décidé de les prendre en charge.

- Les inscriptions se font auprès du chef d’établissement. La commune n’a pas de droit de regard sur les inscriptions.
- Les parents versent une contribution par enfant scolarisé, déterminée par l’OGEC. Cette recette contribue à faire face, en partie, aux charges de fonctionnement de l’établissement ainsi qu’aux investissements.

Le tableau ci-après reflète ce qui a été présenté aux directrices et chefs d’établissement.

HARMONISATION MAEN ROCH Écoles publiques et privées	Calculé sur la moyenne des dépenses de fonctionnement des établissements publics de la commune de Maen Roch, Jules Verne et Jacques Prévert (rémunération des ATSEM / eau / électricité / chauffage / quote-part service administratif communal / transports piscine... et coût utilisation des équipements / entretien des locaux et cour / fournitures et produits d’entretien / location et maintenance matériel informatique, téléphone, internet (liste non exhaustive)	
	À partir de l’année scolaire 2018/2019 Calcul du 1 ^{er} janvier au 31 décembre année n / Effectifs présents au 30 novembre année n-1 Pour cette année : Maternelle : 1177,13€ / Élémentaire : 316,55€ • Inscription en mairie pour l’ensemble des écoles publiques • Les enfants hors commune ne sont plus acceptés sauf cas prévus par la loi	
Fournitures scolaires « collectives » (obligatoire)	Ecoles publiques et privées	Inclus dans le coût moyen par élève
Fournitures scolaires « individuelles » (facultative)	Ecoles publiques	35€ / élèves maenroquois ou venant d’une commune n’ayant pas d’école publique
	Écoles privées	35€ / élèves maenroquois
Sorties & activités scolaires (facultative)	Ecoles publiques et privées	-> Sur présentation du projet : 25% pour un élève maenroquois – plafond à 2000 € par école et par an, solde reportable une année seulement. -> Demande à formuler au plus tard le 30 novembre. -> Liste des enfants maenroquois ayant participé à transmettre pour justifier de la dépense -> Pas de mise à disposition des animateurs sportifs pour les sorties
Musique à l’école (facultative)	Ecoles publiques et privées	Accord de principe sur le financement par la commune des projets retenus par le conservatoire
Subvention Cantine et garderie (facultative)	Ecoles privées	Versement le cas échéant sur présentation obligatoire des bilans financiers (comptes de résultat détaillés + formulation précise de la demande de subvention) Avis commissions Finances et Affaires scolaires (audition établissement) + Délibération du Conseil Munal
Informatique (facultative)	Écoles privées	Peut être équivalent à l’investissement au profit de l’école publique le cas échéant et en aucun cas supérieur (article L442-16 du code de l’Éducation)
Subventions APE/APEL (facultative)		2915€ chacune

SUR LES BANCS DE L’ÉCOLE

Parcours du cœur

ÉCOLES JULES VERNE ET SAINT-FRANÇOIS

Fidèles à ce rendez-vous depuis plusieurs années, vendredi 18 mai, les écoles stéphanaïses Jules Verne et Saint-François ont participé au Parcours du cœur en lien avec la Fédération française de cardiologie. Le matin, des ateliers de motricité, relaxation et nutrition ont été mis en place dans la salle de sports pour les élèves de toute-petite-section, petite-section et moyenne-section encadrés par les institutrices, les ATSEM et une partie des élus de la commission affaires scolaires – Jeunesse. L’après-midi, les autres élèves se sont retrouvés pour effectuer des balades à



piéd pour les plus jeunes et à vélo pour les élèves du CE2 au CM2. En tout, plus de 250 enfants ont profité de cette journée. Les élus en charge de cette manifestation espèrent que les écoles briçaises pourront y prendre part l’an prochain. Enfin, l’équipe municipale en charge de l’organisation de cette journée tient à remercier les bénévoles qui ont donné de leur temps et l’ensemble des équipes éducatives des deux écoles pour leur participation.

GROUPE SCOLAIRE JACQUES PRÉVERT

SEMAINE DU JARDINAGE

Dans le cadre de la semaine du jardinage, les élèves de MS et GS se sont rendus dans une jardinerie à Lécousse. Ils ont pu participer à un atelier de semis de graines et ont découvert les animaux de l’animalerie. Dans les semaines à venir, ils retourneront dans le jardin-potager de l’école afin de semer des fleurs et des légumes.



DANSE DE CRÉATION

La classe de MS/GS de Mme Lair travaille très régulièrement avec Eva LE SEAUX, danseuse professionnelle de la Compagnie Lap’s (Fougères). Le thème retenu est celui de la récréation. Les élèves se sont produits le 26 juin au Centre Culturel de Montours, dans le cadre des rencontres de danse de création organisées par l’association l’Echo Lie.

SEMAINE DE LA MATERNELLE

Du 16 au 20 avril, les 4 classes ont accueilli les familles sur des temps de classe, dans le cadre de l’action départementale « La semaine de la maternelle ». L’école ayant le label « École en poésie », les enseignants ont proposé aux familles un jeu de devinettes poétiques sous forme de haïkus derrière lesquels des contes traditionnels se cachaient.

CP/CE1

Le 22 mars, les classes de CP et de CE1 ont passé la journée au musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien (53). Au programme visite du musée et ateliers (pour les

CP modelage d’un buste en argile et pour les CE1 dessin d’un animal imaginaire). Les CP ont participé à une journée d’initiation aux échecs à Fougères le 25 mai puis rencontré leurs correspondants à Romagné le 26 juin.



JACQUES PRÉVERT CHEZ LES PICAOUS

Cette année, les élèves de la classe de CM1-CM2 de l’école publique Jacques Prévert de Maen Roch ont participé au concours «Citoyen et reporter» organisé par l’académie de Rennes en partenariat avec Ouest-France, le Télégramme et France 3 Bretagne. Il s’agit pour les élèves de se positionner en tant que reporters afin de côtoyer le monde de l’information et des médias. Le thème de la saison 2018 était « mémoires audiovisuelles ». La classe est partie sur l’idée de présenter un travail emblématique qui a fait la renommée du Coglais au siècle dernier, celui des Picaous. Ce projet fût riche en rencontres et en découvertes pour des élèves qui ignoraient, pour la plupart, le passé granitier de la région. Ces derniers tiennent d’ailleurs à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps afin de transmettre leur savoir, leur mémoire. Courant mai, les différentes classes participantes ont pu visionner l’ensemble des productions et voter pour leur favori. C’est le travail des élèves de Maen Roch qui a remporté ce « prix des élèves ».



Vous pouvez retrouver l’ensemble des lauréats sur : <http://www.ac-rennes.fr/cid106802/citoyen-et-reporter.html>

SUR LA TOILE

www.maenroch.fr

Les informations pratiques y sont mises à jour régulièrement par les agents de la commune et les élus de la commission Communication.

Sur la page d'accueil, le module « RDV CNI passeport » permet de prendre rendez-vous pour une demande de passeport ou de carte d'identité et le module « Portail famille » donne accès au portail réservé aux familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles Jacques Prévert, Jules Verne et Saint-François pour l'inscription aux services périscolaires communaux.

Les annuaires des services, commerces, entreprises et associations sont situés sous l'onglet « Vivre », il appartient à chacun de communiquer toute modification à la mairie par email (mairie@maenroch.fr) afin que les corrections soient apportées dans les meilleurs délais.

Les modules « Actualité » et « Agenda » permettent aux associations et entreprises de promouvoir un événement en complétant le formulaire « Proposer une manifestation » sur la page « Manifestations » située



dans l'onglet « Découvrir ». La publication de l'information reste à la discrétion de la commune.



En complément du site internet, la commune a ouvert une page sur facebook.

<https://www.facebook.com/Communedemaenroch/>

ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Permis piéton et internet pour les enfants

Cette année encore, la gendarmerie et la sécurité routière ont organisé une campagne de sensibilisation nationale pour les élèves de CE2, baptisée « Permis piéton pour les enfants ».

Dans un esprit tout à fait similaire, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une intervention visant à les informer eux et leurs familles sur les précautions à prendre avec le bon usage d'internet « Permis internet ».

Lors d'une première séance, une présentation globale a été faite par le Mdl/Chef Céline Tronchet. Les élèves ont pu alors échanger, questionner et réfléchir sur ces sujets. À l'issue de cette rencontre, du matériel pédagogique (DVD, livrets,...) a été remis aux enseignants afin de préparer le mieux possible leurs élèves au test final.

- Pour les CE2, à l'issue de ces séances, les enfants ont passé l'examen, à l'image du code de la route en répondant à 12 questions à choix multiples.
- Pour les CM2, après avoir travaillé le sujet du bon usage d'internet et des dangers du web pendant plusieurs séances, les enfants devaient répondre

à une dizaine de questions à choix multiples.

Une seule bonne réponse par question.

Mardi 24 avril a eu lieu la cérémonie de remise des permis piéton et internet pour les CE2 et les CM2. Le Mdl/Chef Céline Tronchet et un membre de l'association « Prévention MAIF » (partenaire du permis piéton) étaient présents pour l'occasion.

Cette action ayant pour intérêt de sensibiliser les élèves à augmenter leur sécurité tant sur les routes que sur internet s'est déroulée en trois temps.

Dans un premier temps, les 24 élèves de CE2 et les 42 élèves de CM2 ont bénéficié de l'intervention du Mdl/Chef Céline Tronchet. Lors de cet échange, d'une heure, les élèves ont pu questionner, réfléchir concernant le comportement à adopter en tant que piéton (CE2) et qu'utilisateur d'internet (CM2). Un dossier complet a été transmis à chaque enseignant permettant un réinvestissement / approfondissement en vue du test.

Ensuite, chaque élève a été soumis à un test QCM afin de valider toutes les connaissances acquises lors des différentes séances d'apprentissages.

CITOYENS DU MONDE

Saint-Brice-Dopiewo, 15 ans déjà !

Du 23 au 27 mai, à l'occasion du 15^e anniversaire des premiers contacts entre Saint-Brice et Dopiewo, la commune de Maen Roch a accueilli une délégation polonaise de 25 personnes dont Adrian Napierała, maire, Leszek Nowaczyk, président du conseil municipal et Andrzej Strażyński, ancien maire de Dopiewo qui a initié les échanges et signé la charte de jumelage en 2008.

Un petit groupe de Karlstadt, autre ville jumelée avec Saint-Brice, conduit par le maire Paul Kruck, est venu spécialement pour participer au programme et se joindre à la fête.

Le séjour a commencé par une journée de travail consacrée au fonctionnement de la commune et à la gestion territoriale. Ensuite est venu le moment de découvrir le Mont Saint-Michel, la côte et Saint-Malo.

Le dernier jour, nos amis ont visité le château du Rocher-Portail et ont participé à l'inauguration de



l'espace « Michel Guérinel ». Une réunion sur les futurs projets d'échanges s'est tenue à la mairie.

Lors de la soirée officielle, Louis Dubreil, le maire de Maen Roch, et son homologue polonais ont signé le renouvellement de la charte de jumelage, en présence de Mme Hutin, Présidente de la Maison de l'Europe.

Échange Angèle Vannier - Dopiewo



La collaboration des établissements scolaires publics J.kochanowskiego de Dopiewo et Angèle Vannier de Maen Roch s'est de nouveau concrétisée par

un échange entre élèves Polonais et Français.

Venus en mars 2017, les 12 élèves polonais ont reçu à leur tour dans leur famille à Dopiewo, les 12 élèves français de classe de 3e participant au projet sur 2 années.

Au programme de ces 10 jours en Pologne (du 23 mai au 3 juin 2018), découverte du système scolaire polonais (dont les différences d'organisation avec le système français sont importantes), des habitudes culinaires, des loisirs.

Parcours culturel et historique grâce à des visites guidées à Poznan et à Cracovie (le parc

national, la mine de sel, la cathédrale ...).

Un séjour riche en échanges linguistiques en polonais, anglais et français, des amitiés qui se sont soudées ou sont nées.

L'accueil de nos élèves en Pologne par les familles a été chaleureux et généreux comme l'a été celui des élèves polonais par les familles françaises en 2017.

Cette collaboration entre nos deux établissements est amenée à perdurer tant les liens depuis le premier projet en 2004 ont été entretenus de part et d'autre.

LA JEUNESSE S'ENGAGE

Le CME-CMJ en action

Les jeunes élus du CME et du CMJ poursuivent leur apprentissage de la vie publique. En effet, après avoir visité le Conseil Départemental au mois de mars, ils envisagent de visiter l'Assemblée Nationale au mois d'octobre. Pour financer ce projet, ils ont vendu des gâteaux et des crêpes sur le marché de Maen Roch pendant les vacances de Pâques. D'autres actions, pour compléter le financement, sont prévues dans les mois à venir (tenue d'un stand au vide-grenier en septembre et vente de viennoiseries en octobre). Par ailleurs, nos jeunes élus étaient présents aux cérémonies du 8 mai avec la lecture du poème «Liberté» de Paul Eluard. Enfin, lors de la dernière réunion, les jeunes élus ont fait une sélection de structures de jeux extérieurs qui sera soumise à la commission urbanisme.



14

EN BREF

Par arrêté en date du 31/05/18, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8h à 20h, les samedis et jours fériés que de 10h à 19h, et les dimanches seulement de 10h à 12h.

PLAN CANICULE

Dans le cadre du dispositif national destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, les personnes âgées, handicapées et isolées, vivant à domicile, sont invitées à venir s'inscrire en mairie.

BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES** sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou les réseaux sociaux

Renseigner Orienter Accueillir 24h/24 Tous lieux

- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

24h/24

TOUT SUR PLACE

PJ AUTOMOBILES

Depuis le 02 mai 2018, Monsieur PIERRE Stéphane et Madame JEAN Géraldine, frère et sœur, ont repris le garage PEUGEOT situé 62 rue d'Antrain – ZA de la Croix Rouge à Saint-Brice-en-Coglès avec l'équipe déjà en place.

Ils proposent du neuf et de l'occasion de la marque Peugeot et autres. Réparation toutes marques.

Ouvert de 7h à 19h du lundi au vendredi et de 8h à 17h le samedi.

T. 02 99 18 53 78

contact@pjautomobiles.com



15



SAGE-FEMME

Madame DUBOIS Clarisse, sage-femme, a le plaisir de vous informer de son installation depuis le 1^{er} mars 2018 à la maison de santé de Saint-Brice-en-Coglès, 5C, rue Victor Roussin. Consultations au cabinet et visites à domicile sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

9h-12h / 13h30-19h tous les jours, sauf les mercredis et samedis : 9h-12h.

(Sage-femme conventionnée secteur 1, carte vitale acceptée)

T. 06 02 17 11 80

AGENCEMENT DÉPANNAGE SERVICE

Depuis le 2 mai 2017, Monsieur MAHÉ Gilles, menuisier et agenceur propose différents services : dressing, salle de bain, cuisines, aménagement sur mesure, petits travaux, dépannage tout corps d'état (sauf couverture et chauffage)

Le Rocher Cutesson à Saint-Étienne-en-Coglès
gilles.mahe57@orange.fr

T. 06 77 61 84 27



Il propose des constructions en utilisant la paille

Pierrick Le Nen vient de créer son entreprise, EBM Concept, zone de La Croix Rouge à Maen Roch - Saint-Brice-en-Coglès. Un bac pro de menuisier bois en poche, il s'est spécialisé dans les menuiseries extérieures, vérandas aluminium et la maison paille.

Il souhaite réaliser ses extensions sur le thème écodurable. La conception se fait sur mesure et pré-monter en usine. Pierrick Le Nen travaille avec un salarié.

Contact 06.43.08.67.35 ou ebm.concept35@gmail.com

Site internet : www.ebm-concept.fr



CONCOURS PHOTO /VIDÉO

« Vis Couesnon Marches de Bretagne ! »

L'Office de Tourisme Couesnon Marches de Bretagne organise son premier CONCOURS PHOTO ET VIDÉO DU 16 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2018.

Le thème est : Couesnon Marches de Bretagne sous tous ses atouts touristiques : événements, patrimoine culturel, bâti et naturel, culinaire, sites touristiques publics et privés (ouverts au public) emblématiques du territoire, loisirs et activités sportives de pleine nature...

Pour les photos, selfies et vidéos, il est possible de réaliser une mise en scène décalée voire humoristique.

Pour les vidéos, elles devront impérativement commencer par l'expression « Moi, ce qu'il me plaît à Couesnon Marches de Bretagne... » et se conclure par le slogan du concours : « Vis Couesnon Marches de Bretagne ! »

Six catégories sont présentées :

- Pour les -15 ans : catégories photo, selfie et vidéo
- Pour les plus de 15 ans : catégories photo, selfie et vidéo

De nombreux lots seront à gagner !

Plus d'informations en contactant l'Office de Tourisme au 02 99 97 85 44 ou 02 99 97 40 94 ou par mail : communication@tourisme-marchesdebretagne.com



AGENDA

JUIL

13 à partir de 18h30 :
Moules/Frites
à la salle des fêtes
à partir de 21h30 :
Défilé de chars
et Feu d'Artifice



19 14^e Festival Jean Langlais En l'église de St-Brice-en-Coglès
à 20h30. Concert de musique variée pour violon et orgue : Anne
ROBERT et Jacques BOUCHER, 2 canadiens.

AOÛT

17 Collecte de sang à la salle des fêtes

31 Fête de fin d'été Cogl'ados au centre social

SEPT

01 Inauguration du Complexe Sportif Joudet à St-Étienne-en-Coglès

01 Forum des Associations

02 Repas au four à pain de St-Étienne en Coglès organisé par l'ALS

15>16 Journées du Patrimoine

16 Vide Grenier

22 Marché du Terroir aux Hameaux du Coglès

23 Randonnée pédestre organisée par l'ALS

29 Classes 8 de Saint-Étienne-en-Coglès à l'espace Adonis

OCT

07 Bourse aux plantes à l'Arboretum

**Retrouvez les
célèbres étapes
de l'été :**

Gratuit pour tout public
Ne ratez pas les rendez-vous
du GAB à 20h30 sur la place
du Général de Gaulle
(Programme sur le site
de la ville)

Retrouvez l'agenda actualisé
sur le site www.maenroch.fr

